

Réf. : JLB/NA

Paris, le 26 octobre 2021

### PROJET D'ORIENTATION – ENJEUX INTERNES NOTRE DEMOCRATIE

Dans le cadre de la validation du projet associatif, le conseil d'administration, en sa séance du 20 octobre 2021, a validé les points présentés dans la note suivante.

À partir des travaux du Congrès, le séminaire commun a pu stabiliser une première version des enjeux externes et de six enjeux internes. Ces documents sont actuellement soumis au réseau et pourront être présentés à l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2022.

Concernant l'enjeu « Démocratie interne », des échanges fructueux ont eu lieu au Congrès à partir desquels un premier texte a été soumis aux participant.es du séminaire commun. Lors de ce séminaire, les débats ont été très riches et fait émerger de nombreuses questions. En reprenant les documents élaborés alors, il est apparu que cette problématique, fondamentale, méritait d'être encore travaillée et qu'il fallait nous donner du temps pour cela.

En effet, les questions évoquées s'inscrivent au sein d'une architecture institutionnelle complexe, construite au long de notre histoire et dont la légitimité est parfois tout autant « chronologique » que « logique ». Nous ne pouvons pas, sauf à prendre de risques importants, bousculer cette architecture dans la précipitation. D'autant plus que les évolutions entraîneront sans doute des modifications ou ajustements statutaires ou réglementaires qui imposent des consultations juridiques et le passage devant toutes nos instances.

Par ailleurs, il est clair que, s'il existe aujourd'hui diverses hypothèses d'évolution et d'amélioration identifiables, il nous faut en examiner concrètement toutes les conséquences, tout au long de la chaîne et avec l'ensemble des acteurs du mouvement. Cela exige un travail de fond, en confiance et avec des allers-retours qui permettent une vraie circulation de l'information et une transparence maximale.

C'est pourquoi il est proposé de poursuivre le travail de la manière suivante :

- Dès maintenant et tout au long du processus il convient de former les administrateurs et les administratrices ainsi que, plus largement, toutes les militantes et tous les militants aux principes actuels d'organisation et de fonctionnement du réseau.
- Au cours des Rencontres de l'Éducation Nouvelle d'août 2022, un groupe s'emparera de cette question et, à partir des documents recueillis au Congrès et depuis le Congrès, fera un point de la situation.
- Parallèlement le Comité de direction, le Conseil d'administration et la Conférence des Président.es mettront régulièrement cette question à l'ordre du jour et feront un point sur l'avancée des travaux.
- Les AT poursuivront la réflexion et pourront faire remonter des réactions et des propositions en précisant si elles font consensus en leur sein.
- Enfin, la commission « Vie institutionnelle et vie associative » dont la composition est en cours d'élaboration, sera destinataire de tout ce qui sera élaboré par les différentes instances et différents regroupements et aura en charge la coordination générale du travail.
- Cette commission pourra proposer, si nécessaire, l'organisation de rencontres ad hoc, voire d'organiser un autre temps spécifique durant l'édition 2023 des REN.

L'objectif est que la commission « Vie institutionnelle et vie associative » puisse présenter un document de synthèse avec les différentes hypothèses et leurs conséquences, les avis des instances et les éléments sur lesquels prendre des décisions lors d'un séminaire commun qui pourrait être organisé en septembre-octobre 2023, avant une Assemblée générale extraordinaire.

Ce processus devra, pour être fidèle à nos valeurs, se dérouler dans la plus grande clarté et sérénité possible. Il doit être lui-même un exercice de démocratie interne exemplaire.

De plus, pendant tout le déroulement de ce processus, nous nous engageons, à tous les niveaux et dans toutes les instances à être le plus rigoureux possible sur les méthodes de diffusion d'information et de décision au sein de notre mouvement. Les documents des différentes instances devront être mis systématiquement à disposition de toutes et tous et les décisions éclairées par une analyse partagée des enjeux.

Jean-Baptiste CLERICO